

Politique Energie GROUPE

L'évolution climatique mondiale et la raréfaction des énergies facilement accessibles et de faible coût imposent aux entreprises d'apporter une attention renouvelée à la gestion de leurs ressources énergétiques.

Du fait des procédés mis en œuvre, la facture énergétique représente une part significative des coûts de production du groupe ERAMET dans l'exploitation de ses mines et de ses sites industriels.

Depuis 2006, le Groupe est d'ailleurs engagé dans une démarche de maîtrise de ses coûts énergétiques qui a permis, d'ores et déjà, de gagner 3% de sa facture énergétique en 2012.

En parallèle, dans le cadre de sa politique de Développement Durable adoptée en 2010, le Groupe vise la réduction de son impact environnemental et reconnaît l'importance de la maîtrise des coûts de l'énergie pour assurer la compétitivité de ses activités.

Dans cette perspective, le Groupe s'engage à :

- fournir ses produits et ses services, en optimisant sans cesse sa performance et sa compétitivité énergétique, tout en faisant la promotion de l'amélioration continue du management des énergies ;
- inciter et soutenir les initiatives créatrices de valeur prises par les entités du groupe ERAMET visant à améliorer de façon continue la maîtrise de l'énergie ;
- à adapter ses objectifs de progrès énergétiques en fonction des avancées technologiques, de la Recherche et Développement et de l'Innovation, tout en respectant l'évolution des exigences légales et réglementaires.

La mise en œuvre de cette Politique Energie s'appuiera sur :

- L'utilisation des meilleures techniques disponibles, dans la mesure où elles sont compatibles avec les budgets d'investissements et le TRI standard du Groupe ;
- La prise en compte de l'optimisation énergétique dans les processus de décision sur l'ensemble des phases d'un projet (de la conception à la mise en œuvre) ;
- La récupération de l'énergie sous forme valorisable en interne et/ou en externe lorsque cette récupération est économique ;
- Des achats d'énergie adaptés, compétitifs, privilégiant, dans la mesure du raisonnable, lorsque cela a un sens technique et économique, les énergies renouvelables et qui incitent à des comportements vertueux ;
- L'affectation de moyens adaptés par chaque entité pour décliner en plans d'actions la politique Energie du Groupe et prendre en compte le management de l'énergie ;
- La reconnaissance au niveau individuel de la réalisation des objectifs visant à l'efficacité énergétique ;
- Le développement de nouvelles Meilleures Techniques Disponibles permettant d'évoluer vers des procédés de moins en moins énergivores.